



**Les Parcs du  
Saint-Laurent**

LA COMMISSION DES  
PARCS DU SAINT-LAURENT  
UN ORGANISME DU  
GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

**Commission des parcs du Saint-Laurent**



**RAPPORT ANNUEL**

- 1 **Message du président**
- 2 **Message du chef de la direction intérimaire**
- 4 **Vue d'ensemble de l'organisme**
  - Notre mandat
  - Autorisation légale
  - Notre mission
- 5 **Conseil des commissaires**
- 5 **Équipe de la haute direction**
- 6 **Unités opérationnelles**
  - Upper Canada Village
  - Fort Henry
  - Kingston Penitentiary Tours
  - Parcs et installations récréatives
    - Parcs et plages
    - Terrain de golf Upper Canada
    - Marina du parc Chrysler
    - Skywood Eco Adventure
- 11 **Services généraux**
- 12 **Marketing**
- 13 **Objectifs opérationnels**
  - Valeurs, convictions et principes fondamentaux
  - Objectifs
- 13 **Niveaux de dotation en personnel**
- 14 **Piliers stratégiques**
- 14 **Rendement d'exploitation des attractions touristiques**
- 15 **Rendement financier**
  - Exploitation
  - Dépenses en immobilisations
- 16 **Responsabilité de la direction pour la production de rapports annuels**
- 17 **États financiers**

# Message du président

a Commission des parcs du Saint-Laurent (CPSL) a connu une année 2017-2018 remplie de formidables défis et de réussites remarquables.

Elle totalise des recettes de 16,047 millions de dollars.

Avec la continuation du partenariat entre la CPSL, la Ville de Kingston et du Service correctionnel du Canada pour l'organisation des visites du pénitencier de Kingston, le nombre de visiteurs est passé d'un peu moins de 60 000 en 2016 à plus de 105 000 en 2017. L'ajout d'une visite prolongée a vite suscité un incroyable engouement. Ce nouveau produit touristique, où la CPSL joue le rôle de responsable du développement et de voyageur, a connu un énorme succès au profit du tourisme à Kingston et de Centraide de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington. Ce produit a généré des retombées économiques tangibles pour la ville et ses environs de l'ordre de 8,42 millions de dollars. Un tel succès a notamment profité aux exploitants d'entreprises touristiques, aux hôtels, aux détaillants disséminés le long du couloir du fleuve Saint-Laurent, en créant plus de 100 emplois étudiants et saisonniers.

Le printemps dernier, l'un des plus humides et des plus pluvieux jamais enregistrés, a perturbé les activités de camping, de golf et de la marina. Les niveaux d'eau du fleuve Saint-Laurent ont été anormalement élevés durant l'été, causant des inondations dans les terrains de camping et les installations riveraines. Le fait de doter à point nommé un plus grand nombre de terrains de camping de remblais de gravier a atténué les pertes potentielles des revenus d'affaires. Heureusement, le magnifique temps automnal a permis aux installations récréatives de regagner une partie des revenus perdus. Les terrains de camping et le terrain de golf Upper Canada ont enregistré une baisse d'activité par rapport à 2016 de 15 % et 6 % respectivement; la marina du parc Chrysler a connu pour sa part une baisse d'activité de 9 %.



L'Écoparc d'aventure Skywood a enregistré au cours de sa première année complète d'exploitation une augmentation des activités de 10 % comparativement à 2016. Ce parc aérien, vivant et stimulant, situé au cœur des Mille-Îles, peaufine les parcours d'aventures pour mieux rejoindre les divers segments de sa clientèle : le grand public, les groupes et le secteur scolaire. Pour la CPSL, ce parc enrichit le portefeuille du tourisme du couloir du fleuve Saint-Laurent.

Les lieux historiques ont connu une excellente saison. Upper Canada Village a profité de la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada pour présenter sa production théâtrale estivale, « Eve of Confederation », qui a fait salle comble. Cette pièce a séduit et interpellé les visiteurs qui ont eu droit à une représentation fidèle du Canada en 1867. Le Village a connu une excellente saison principale (en excluant les événements spéciaux d'automne et d'hiver) avec un bond de 11 % des activités comparativement à 2016.

Fort Henry a revivifié le spectacle des cérémonies du crépuscule en y intégrant un volet théâtral. Les précédents investissements en technologie visuelle ont servi à rendre ces cérémonies plus attrayantes et significatives pour de nouveaux publics. Fort Henry a enregistré une hausse de 14 % des visites lors de la saison principale (à l'exclusion des événements spéciaux d'automne et d'hiver).

Se déroulant en octobre pendant 22 jours, l'événement automnal Pumpkinferno a dépassé tous les résultats antérieurs en accueillant plus de 79 800 visiteurs. C'est le double par rapport aux 39 700 visiteurs de 2016. Sans contredit, l'événement a grandement contribué au succès de la CPSL en 2017. Au Fort Henry, l'événement automnal du Fort de la peur (Fort Fright) a connu l'une de ses meilleures saisons en recevant 21 208 visiteurs, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2016. Pour ces deux derniers événements, les conditions météorologiques favorables ont dynamisé l'achalandage des visiteurs.

Bien que le temps chaud de l'automne ait été un facteur déterminant de réussite, un froid prolongé record en décembre, durant la période des Fêtes, a nui à l'achalandage de deux

événements de la CPSL : Village en lumières à Upper Canada Village et Lumina Borealis au Fort Henry. Le nombre de visiteurs au Village en lumières s'est chiffré à 35 048, une diminution comparativement à l'année 2016 (37 000); quant à Lumina Borealis, il a attiré près de 24 339 visiteurs. Par l'offre d'une expérience hivernale unique, Lumina Borealis a grandement contribué au tourisme de Kingston, incitant les touristes à visiter la ville pendant la basse saison.

Au cours des six dernières années, la CPSL a eu l'honneur d'accueillir, entre autres, deux des premiers ministres du Canada, l'ambassadeur des États-Unis au Canada, l'ambassadeur de Chine au Canada, le maître principal canonnier de Sa Majesté la Reine et le détachement Battle Color du corps des Marines des États-Unis.

Je suis fier des efforts déployés par le personnel et la direction pour agrandir et améliorer diverses installations et revitaliser les expériences de la CPSL. En six ans, les activités ont pris de l'ampleur, passant de 1,99 million à 2,18 millions, soit une augmentation de 10 %; les recettes, se chiffrant à 7,46 millions de dollars en 2011-2012, ont grimpé à 16,047 millions de dollars en 2017-2018, soit une hausse de 115 %.

Je tiens à rendre hommage aux membres, anciens et actuels, du conseil des commissaires et à les remercier de leur bénévolat, de leur gérance de ces importants trésors historiques et de leur volonté de remettre en question le statu quo pour créer des produits touristiques attrayants qui dynamisent l'économie du Sud-Est de l'Ontario.

Cordialement,



**Ian Wilson**, Président  
COMMISSION DES PARCS  
DU SAINT-LAURENT



Elle totalise des recettes de

16,047  
**MILLIONS**  
de dollars.

# Message du chef de la direction intérimaire

**P**our la Commission des parcs du Saint-Laurent, le lancement de la saison 2017-2018 a été un cap difficile en raison du nombre record d'inondations du lac Ontario et des précipitations excessives pendant plusieurs semaines au printemps et au début de l'été. La célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada a stimulé l'intérêt pour les lieux historiques. Malgré les conditions environnementales peu favorables, la CPSL a réussi le tour de force d'enregistrer des recettes totales de 16,047 millions de dollars pour l'exercice 2017-2018, une amélioration de 3,021 millions par rapport à l'exercice 2016-2017. Le rendement net pour l'exercice s'est établi à 1,412 million de dollars, comparativement à 3,152 millions pour l'exercice précédent.

Le succès de la CPSL repose d'abord et avant tout sur son personnel. Le personnel comprend des employés à temps plein, des employés saisonniers et des étudiants contractuels, tous dévoués et déterminés. La CPSL a investi dans la formation de l'ensemble du personnel en santé et sécurité et dans la formation en leadership et en communications pour la direction. De plus, au cours de l'année, la CPSL a révisé toutes les descriptions des postes de cadres et mis à jour plusieurs d'entre elles dans le cadre du projet du Système d'évaluation des postes de cadres (SEPC) du gouvernement de l'Ontario.

Pour parvenir progressivement à l'autosuffisance, la CPSL s'est concentrée sur l'atteinte d'objectifs ambitieux en matière de recettes et de bénéfices, malgré les conditions météorologiques parfois difficiles. Le nombre total de visiteurs au Fort Henry (y compris lors d'événements spéciaux d'automne et d'hiver) a baissé de 20 % et les revenus ont chuté de 9 %; à Upper Canada Village (y compris lors d'événements spéciaux d'automne et d'hiver), une augmentation des visiteurs de 27 % et des recettes de 22 % ont été constatées; quant au pénitencier de Kingston, une hausse du nombre des visiteurs et des recettes provenant des droits d'entrée de 75 % et de 172 % respectivement ont été enregistrées. Toutefois, les résultats des principaux événements des lieux historiques ont été variables; l'événement d'automne Pumpkinferno à Upper Canada Village a connu une hausse de l'affluence de 100 % et des recettes provenant des droits d'entrée de 123 %. Le nombre de visiteurs du Village en lumières a baissé de 5 % bien que les recettes provenant des droits d'entrée aient augmenté de 1 %. Au Fort Henry, il y a eu une hausse de 11 % de la fréquentation du Fort de la peur avec une augmentation des recettes des droits d'entrée de 18 %; pour Lumina Borealis, une réduction du nombre de visiteurs de 58 % a été constatée de pair avec une baisse des recettes des droits d'entrée de 46 %. Le froid extrême a eu des répercussions négatives sur la fréquentation du Village en lumières et de Lumina Borealis. Les recettes de la vente au détail ont augmenté pour Upper Canada Village, Fort Henry, les parcs et les plages durant la saison régulière, mais ont diminué pour tous les autres sites et événements au cours de l'année où il n'y a pas eu un gestionnaire attiré au commerce de détail, ce qui sera pris en charge en 2018-2019.

Les pluies abondantes du printemps et du début de l'été ont affecté principalement les parcs et les installations récréatives. L'écoparc d'aventure Skywood a été mis à rude l'épreuve

tant par le mauvais temps que par les nouvelles politiques de certains conseils scolaires qui s'opposent à la tyrolienne comme activité dans le cadre d'une excursion scolaire. Cette situation a eu des répercussions importantes sur les activités printanières et automnales, Skywood n'ayant pu atteindre les objectifs budgétaires. Toutefois, les recettes tirées des droits d'entrée ont augmenté de 18 % par rapport à la saison partielle de l'année précédente. Les recettes des droits d'entrée des parcs et des plages ont baissé de 2 % en grande partie en raison des inondations et du mauvais temps. Les recettes des droits d'entrée ont baissé de 7 % au terrain de golf et de 5 % à la marina, une diminution attribuable encore une fois aux conditions météorologiques.

Tout au long de l'année, la CPSL s'est efforcée d'optimiser et d'équilibrer les ressources et les bénéfices. Elle s'est engagée à verser 1,412 million de dollars à sa réserve interne d'ici la fin de l'exercice.

Pour la deuxième année en partenariat avec la ville de Kingston et le Service correctionnel du Canada, la CPSL a organisé des visites guidées au pénitencier de Kingston. Plus de 105 000 visiteurs ont été accueillis, comparativement à 59 693 en 2016, générant des retombées économiques d'environ 8,42 millions de dollars. L'ajout de visites prolongées, au cours desquelles les visiteurs explorent d'autres parties du pénitencier, a connu un succès retentissant. Les visites guidées ont généré des recettes de 4,285 millions de dollars. La moitié du profit net a été versée à Centraide (United Way) de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington pour soutenir les initiatives ciblant les jeunes sans-abri; l'autre moitié a servi à soutenir des initiatives de marketing de destinations touristiques menées en partenariat par Tourisme Kingston et la CPSL. Cette année, la CPSL a pu investir davantage dans le marketing grâce en grande partie aux visites guidées du pénitencier. La CPSL et Tourisme Kingston ont notamment investi dans l'acquisition de photographies et de séquences vidéo ainsi que dans le montage de trois messages publicitaires qui seront utilisés au printemps 2018 dans le cadre de la campagne « Where Am I / Où suis-je? », axée sur les efforts de marketing de Destination Ontario. La CPSL et Tourisme Kingston ont également investi à l'automne 2017 dans une campagne sur les médias sociaux. Grâce aux nouveaux actifs visuels, la CPSL pourra disposer d'images de haute qualité pour de nombreuses autres campagnes et initiatives dans les années à venir. Enfin, le marketing ayant élargi ses possibilités de réseautage

sociale, la CPSL a lancé un plan de marketing international pluriannuel visant à attirer davantage de visiteurs de la Chine, du Japon, de la Corée du Sud, du Royaume-Uni et d'Allemagne.

Au cours des dernières années, la CPSL a régulièrement tenu à jour sa liste d'exigences du Système d'information sur la gestion des biens et investi son affectation annuelle en immobilisations dans des travaux de restauration et de réparation qui s'imposaient. Le total requis pour les grands projets d'immobilisations a été estimé à plus de 20 millions de dollars, en plus des besoins annuels d'environ 5 millions de dollars ou plus par année, soit le montant investi en 2017-2018.

Créée en 1955, la CPSL a franchi le cap du demi-siècle d'existence. Bon nombre de ses bâtiments, installations et espaces verts doivent faire l'objet de travaux de modernisation, de restauration et d'entretien régulier afin d'offrir encore et toujours aux visiteurs des attraits touristiques de qualité supérieure. Pour demeurer concurrentielle sur le marché et continuer d'attirer des visiteurs dans la région, la CPSL doit sans cesse engager des sommes dans des activités spéciales et mettre au point de nouveaux programmes, services et activités qui plairont au public.

Enfin, en 2017-2018, la CPSL a employé 456 Ontariens et Ontariennes et généré des retombées économiques de 82,98 millions de dollars grâce à son investissement financier dans le Sud-Est de l'Ontario, selon le modèle de calcul des répercussions du tourisme sur l'économie régionale du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport. En 2017, la CPSL a peaufiné sa méthodologie pour déterminer plus précisément la provenance des visiteurs par division; ce changement a entraîné une reformulation de l'estimation de ses retombées économiques.

La CPSL est un vaste organisme dont les installations et les attractions s'étendent sur plus de 200 km le long du fleuve Saint-Laurent. La diversité de ses services et produits procure des occasions extraordinaires, mais apporte également son lot de difficultés et de coûts associés à la gestion et au maintien d'activités à grande échelle avec une infrastructure diversifiée et vieillissante. Au cours de l'exercice 2017-2018, j'ai eu le privilège de travailler avec la direction et les équipes talentueuses de la Commission des parcs du Saint-Laurent. Avant de passer le flambeau au nouveau chef de la direction permanente, j'aimerais remercier l'ensemble du personnel, le président Ian Wilson et le conseil des commissaires, la sous-ministre Maureen Adamson et le personnel du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport ainsi que les nombreux partenaires communautaires, de Kingston à Cornwall, pour leur soutien tout au long de l'année.

Cordialement,



**Ronald Holgerson,**  
Administrateur général et chef  
de la direction intérimaire

COMMISSION DES PARCS  
DU SAINT-LAURENT



La CPSL a organisé des  
visites guidées au pénitencier  
de Kingston, plus de

**105 000 visiteurs**

ont été accueillis, comparativement  
à **59 693** en 2016, générant des  
retombées économiques d'environ  
**8,42** millions de dollars.

La CPSL génère des  
retombées économiques de  
**82,98 millions de dollars**  
grâce à son investissement  
financier dans le Sud-Est de  
l'Ontario, selon le modèle de  
calcul des répercussions du  
tourisme sur l'économie régionale  
du ministère du Tourisme, de la  
Culture et du Sport.



# Vue d'ensemble de l'organisme



## MANDAT

La Commission des parcs du Saint-Laurent (CPSL), qui a vu le jour en 1955, est un organisme du gouvernement de l'Ontario géré par un conseil d'administration, le « conseil des commissaires ». Son mandat consiste à offrir aux résidentes et résidents de l'Ontario et aux visiteurs de passage dans la province des activités touristiques, culturelles, éducatives et récréatives, par la présentation et l'interprétation d'attractions à caractère historique ainsi que par l'aménagement et l'exploitation de parcs, de terrains de camping, de promenades pittoresques et d'aires de loisirs. La CPSL soutient les efforts déployés par le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) pour renforcer l'industrie touristique de l'Ontario. En qualité de principal moteur de l'économie dans l'Est de l'Ontario, elle met tout en œuvre pour concevoir de nouveaux produits et améliorer ses programmes existants de façon à attirer une nouvelle clientèle dans la région et à fidéliser celle existante.

## AUTORISATION LÉGALE

La CPSL, qui est régie par la *Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent*, relève du gouvernement provincial auquel elle est tenue de rendre des comptes par l'entremise du MTCS. Les responsabilités en matière de gouvernance du conseil des commissaires sont notamment les suivantes : superviser les activités commerciales de la Commission en prenant des décisions de principe et en déterminant les orientations stratégiques; établir des règles pour l'aménagement des terrains; approuver les priorités budgétaires; intégrer les politiques du gouvernement à celles de la Commission; veiller à l'utilisation judicieuse des biens publics; représenter la Commission dans la collectivité.

### La CPSL assure la poursuite de ses activités au moyen :

- de droits d'entrée à ses attractions touristiques et de recettes provenant de ses points de vente au détail et de commerçants intermédiaires (concessionnaires);
- d'une somme allouée par le gouvernement de l'Ontario;
- d'ententes, de dons, de commandites et de recettes provenant de la vente d'annonces publicitaires aux partenaires en vue de soutenir financièrement ses installations et ses programmes.

## MISSION

La CPSL a pour mission de favoriser la croissance durable du tourisme, de contribuer à la prospérité économique et d'établir des partenariats communautaires dans l'Est de l'Ontario.

Elle est une entreprise touristique à but lucratif qui propose des activités récréatives et éducatives centrées sur la clientèle et faisant le meilleur usage possible de ses biens naturels, patrimoniaux et récréatifs.



# Le conseil des commissaires

## PRÉSIDENT

### Ian Wilson

KINGSTON

18 avr. 2012 – 17 avr. 2018

Rémunération en 2017/18 : 3 100 \$

## VICE-PRÉSIDENTE

### Linda Ann Daly

KINGSTON

24 avr. 2013 – 3 août 2019

Rémunération en 2017/18 : 525 \$

## COMMISSAIRES

### Margaret Fancy

MALLORYTOWN

23 oct. 2013 – 22 nov. 2019

Rémunération en 2017/18 : 600 \$

### Guy Tondreau

CORNWALL

28 juin 2017 – 27 juin 2020

Rémunération en 2017/18 : 300 \$

### John E. Fischl

BROCKVILLE

15 sept. 2010 – 25 oct. 2017

Rémunération en 2017/18 : 450 \$

### Linda Shanks

KINGSTON

31 août 2017 – 30 août 2020

Rémunération en 2017/18 : 300 \$

### James Garrah

GANANOQUE

30 oct. 2013 – 29 oct. 2019

Rémunération en 2017/18 : 750 \$

### Debora Daigle

CORNWALL

28 juin 2017 – 27 juin 2020

Rémunération en 2017/18 : 300 \$

### Robert Tchegus

KINGSTON

26 avr. 2017 – 25 avr. 2020

Rémunération en 2017/18 : 450 \$

## Équipe de haute direction

### Ronald Holgerson

Administrateur général et  
chef de la direction intérimaire

### Robert Hamilton

Chef, Fonctionnement  
et entretien

### Mia Robertson

Adjointe administrative de  
direction à l'administrateur général  
et agente de la liaison ministérielle

### Al Adibi

Directeur, Services généraux

### Shannon Moulton

Coordonnatrice des ressources  
humaines

### Geoff Wayciv

Directeur, Lieux historiques

### Steph Brown

Directeur, Marketing et  
expérience client  
(jusqu'au 8 janvier 2018)

### Dawn Ellis-Thornton

Chef, Lieu historique national  
du Canada du Fort-Henry

### Susan Le Clair

Directrice intérimaire,  
Marketing et expérience client  
(depuis le 9 janvier 2018)

### Tracey Ogilby

Chef, Upper Canada Village

### Jennifer Tarini

Directrice, Parcs et  
installations récréatives



# Unités opérationnelles

## UPPER CANADA VILLAGE

La volonté de la population canadienne de souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire du pays a joué en faveur des sites historiques, y compris Upper Canada Village. Au total, tout au long de la principale saison de mai à septembre (sans inclure les événements spéciaux de l'automne et de l'hiver), nous y avons accueilli 156 635 visiteurs. Cela représente une hausse de 11 % par rapport à 2016. Grâce au soutien financier d'Ontario 150 (354 000 \$), Upper Canada Village a lancé un événement théâtral tenu le soir, « Eve of Confederation », qui a fait salle comble et reçu un chaleureux accueil. Le volet de jour de la pièce a pris la forme de sketches divertissants aux quatre coins du Village, qui ont incité les visiteurs à revenir en soirée pour la représentation principale. En juin, le 10<sup>e</sup> Festival médiéval annuel a attiré près de 10 600 personnes en trois jours, ce qui est supérieur aux visites de l'exercice précédent (presque 4 000 personnes). Les camps pour les jeunes ont remporté un franc succès, notamment celui des Voyageurs du temps, d'une semaine entière. Les 270 places offertes se sont toutes envolées.

Upper Canada Village a poursuivi ses efforts pour accroître son accessibilité auprès de tous les visiteurs. La fin de semaine « Franchir les barrières à l'histoire », en juillet, a été ponctuée de démonstrations multisensorielles de scènes historiques, notamment des visites guidées en langage des signes et tactiles, adaptées aux divers besoins des visiteurs. Par ailleurs, les dimanches sensoriels amis des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), en juillet et en août, ont permis à des personnes éprouvant des difficultés à traiter l'information sensorielle de vivre une expérience dans un environnement convivial.

Pumpkinferno a pulvérisé tous les records précédents au chapitre de la fréquentation, accueillant au total 79 800 visiteurs en plus de 22 soirs. Le financement octroyé par Fêtons l'Ontario (97 750 \$) a appuyé la réalisation d'œuvres thématiques canadiennes qui ont ravi les foules. Le montage inspiré par les splendeurs naturelles du pays a donné vie à des arbres, à des fleurs et à des animaux représentant un éventail impressionnant d'emblèmes provinciaux et territoriaux au Canada. Parmi les autres créations thématiques mentionnons les scènes de « La traite des fourrures » ramenant les visiteurs au XVII<sup>e</sup> siècle et « Le Grand Nord blanc », qui invitait à vivre une nuit enneigée dans l'Arctique canadien, avec un inukshuk, des ours polaires grandeur nature et d'autres œuvres sculptées. Pour bien des visiteurs, la « pièce de résistance » se trouvait du côté du montage « Passe-temps bien de chez nous », qui mettait en vedette des sports emblématiques parmi les plus populaires au Canada, de la crosse au hockey, animés artistiquement grâce à la magie des citrouilles.

**L'augmentation du nombre de visiteurs à l'événement Pumpkinferno a été plus élevée que celle enregistrée au cours des deux exercices précédents combinés.**

L'immense succès de Pumpkinferno s'est traduit par un apport de 1,06 million de dollars au bilan de la CPSL, ce qui a grandement aidé à compenser les pertes subies en début de saison, imputables à la météo. Les retombées économiques, positives, ont été manifestes dans l'ensemble de la région, des restaurants remplis à craquer aux centres commerciaux qui accueilleraient de très nombreux consommateurs. La valeur de ces retombées est estimée à 10,2 millions de dollars.

Le grand événement hivernal d'Upper Canada Village, le festival Village en lumières, a été touché par le froid intense qui a sévi durant la saison des fêtes, habituellement achalandée. Les visites ont diminué de 5 %, et les recettes provenant des droits d'entrée se sont accrues de 1 % par rapport à l'exercice 2016-2017.

Upper Canada  
Village



Au total, tout au long de la principale saison de mai à septembre nous y avons accueilli

**156 635 visiteurs.**

Cela représente une hausse de 11 % par rapport à 2016.





# FORT HENRY

**Fort Henry a accueilli 59 756 visiteurs au total durant sa saison principale (sans inclure les événements spéciaux de l'automne et de l'hiver), ce qui représente une hausse de 14 % par rapport à 2016.**

Les cérémonies du crépuscule du mercredi soir, en juillet et en août, ont été réactualisées pour attirer un public plus vaste. La nouvelle formule a augmenté notablement les visites, soit de 51 % par rapport à l'exercice précédent. Deux autres événements ont connu de bons résultats : le Festival de bière artisanale YGK avec 3 606 visiteurs – une augmentation de 89 % par rapport à l'exercice précédent – et le Tattoo annuel, dont la rentabilité a augmenté de 34 % (6 500 \$) comparativement à 2016. L'ouverture de la cantine au fort en contrebas (Lower Fort Canteen), qui propose des produits frais à la boulangerie historique, a été bien accueillie, générant de nouvelles recettes de 15 000 \$. Le festival de musique Chill on the Hill (Poussée d'adrénaline sur la colline), mettant en vedette Rascal Flatts, Aaron Pritchett et Meghan Patrick, a accueilli 3 474 invités.



**Fort de la peur de connaître sa meilleure saison : plus de 21 208 visiteurs en seulement 23 nuits d'opération, soit une augmentation de 11 à 20 % de ses recettes comparativement à 2016.**



Fort Henry recherche sans cesse des façons de susciter l'intérêt des visiteurs. En août, le lancement des dimanches sensoriels a permis de rejoindre des visiteurs atteints de troubles du spectre de l'autisme. Les efforts de la CPSL pour attirer davantage de visiteurs de la Chine ont porté des fruits! Des visites en mandarin ont été lancées en juillet pour répondre à la demande d'un nombre croissant de visiteurs chinois.

À l'automne, Fort Fright (Fort de la peur) a lancé sa 10<sup>e</sup> saison en faisant peau neuve, avec un thème à donner froid dans le dos inspiré d'un cauchemar. La mise en place d'un nouveau système de billets à heure fixe a grandement facilité la gestion du flux des visiteurs. De plus, l'ajout, le jeudi, d'un tarif réduit (jeudi suspense ou Thriller Thursdays) a permis au Fort de la peur de connaître sa meilleure saison : plus de 21 208 visiteurs en seulement 23 nuits d'opération, soit une augmentation de 11 à 20 % de ses recettes comparativement à 2016.

L'automne terminé, Fort Henry s'est préparé promptement au lancement de sa deuxième saison de l'un des événements d'hiver les plus remarquables au Canada : Lumina Borealis. Lumina Borealis est une expérience multimédia hivernale où les visiteurs, le soir tombé, entreprennent une promenade magique autoguidée, cheminant dans une expérience interactive qui culmine dans une apothéose. Outre l'ajout d'aires de réchauffement, une usine à neige, une boulangerie Borealis et un marché d'hiver ont été introduits pour rehausser l'expérience des visiteurs et accroître leur plaisir et leur participation. Les résultats en début de saison ont été comparables à ceux de 2016. Toutefois, le froid extrême durant la période des fêtes, habituellement la plus achalandée, ainsi qu'en janvier et en février explique le déclin de l'activité globale de 58 % (24 339 visiteurs) et la baisse consécutive des recettes de 43 %.

# KINGSTON PENITENTIARY TOURS

La popularité des visites du pénitencier de Kingston ne s'est pas démentie. Plus de 105 000 visiteurs ont franchi les portes, soit une augmentation de 75 % (45 307) par rapport à 2016. Amorcées en début mai, les visites se sont poursuivies jusqu'en octobre, 6 jours par semaine pendant les intersaisons et 7 jours sur 7 en juillet et en août.

Plus de  
**105 000 visiteurs**  
ont franchi les portes,  
**soit une augmentation**  
**de 75 % par rapport**  
**à 2016.**

Les visites ont commencé par la présentation des terrains des Autochtones, organisée par le Service correctionnel du Canada, avec l'aide de détenus autochtones en placement à l'extérieur; les cellules de la rangée G ont été entièrement réaménagées. Outre les 60 étudiants et les 10 employés saisonniers, 30 employés retraités des services correctionnels ont été embauchés pour commenter les visites guidées. Un nombre limité de billets sans réservation était mis de côté chaque jour pour les invités ne pouvant pas se procurer d'avance des billets.

Mise à part la populaire visite guidée régulière d'une heure et demie, une nouvelle visite guidée a été conçue pour répondre à la demande des visiteurs souhaitant voir plus de secteurs du pénitencier. La visite guidée prolongée, d'une durée de deux heures et demie, permet aux visiteurs de découvrir d'autres secteurs, en plus de la plupart des arrêts de la visite régulière. Elle réunit un plus petit groupe de personnes (jusqu'à 12) et donne l'occasion d'échanger de façon plus personnelle avec les agents à la retraite de Service correctionnel du Canada se trouvant aux six différents postes à l'intérieur du pénitencier. Cette nouvelle visite guidée, prolongée, comporte des volets historique, architectural et criminologique pour faire vivre aux visiteurs une expérience encore plus immersive et approfondie. Les billets pour cette visite guidée qui n'est proposée que deux fois par jour ont tous été vendus en quelques heures. Aussi, environ 7 000 heures de la formule guidée régulière ont été converties en visites prolongées pour répondre à la demande accrue.

La CPSL a collaboré avec l'organisme Kingston Accommodation Partners, qui a fait la promotion des visites guidées et proposé divers forfaits d'une nuitée dans un certain nombre d'établissements d'hébergement à Kingston.

Les visites du pénitencier de Kingston ont été rendues possibles grâce à un partenariat entre la Ville de Kingston, le Service correctionnel du Canada et la CPSL. Le produit net des visites guidées appuie la promotion de destinations touristiques ainsi que des initiatives d'aide aux sans-abri chez les jeunes par l'entremise de Centraide (United Way) de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington. La CPSL et Tourisme Kingston se sont partagé 1,2 million de dollars de bénéfices nets et ont versé la même somme à Centraide (United Way).



# PARCS ET INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES

L'unité Parcs et installations récréatives gère huit terrains de camping et six plages, deux promenades panoramiques (Long Sault and 1000 Islands Parkway), l'écoparc d'aventure Skywood, le terrain de golf Upper Canada et la marina du parc Crysler. Ces lieux attrayants s'étendent sur plus de 200 km des avoirs fonciers de la CPSL, depuis les Mille-Îles jusque près de la frontière du Québec. Les investissements que fait la CPSL dans les terrains de camping pour répondre à la demande du marché continuent d'être la meilleure façon de réaliser des gains et de croître.

La CPSL a mis en place un plan d'envergure de gestion des forêts dans les parcs qu'elle gère au sein de l'espace public, lorsqu'il y a présence d'arbres pouvant présenter un risque pour la sécurité du public. Des consultations publiques ont été organisées afin d'apporter des réponses aux questions et préoccupations des résidents. La CPSL a également engagé un maître-arboriculteur afin d'évaluer les recommandations du plan d'aménagement des forêts. De nombreux arbres du couvert arboré de la CPSL ont été plantés il y a plus de 60 ans lors de la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent et du projet de mise en valeur de l'énergie. Ils ont à présent atteint leur espérance de vie. La sécurité du public est primordiale pour la CPSL, de même que l'obligation d'intendance de ses terrains et des milieux adjacents. L'atteinte d'un niveau de sécurité suffisant passe par un aménagement forestier adéquat.

La CPSL a lancé une demande de propositions concurrentielles pour l'exploitation du terrain de camping Grenville Park, situé dans le secteur Edwardsburgh-Cardinal et exploité depuis de nombreuses années par un tiers. À la suite d'un processus exhaustif, un nouvel exploitant a été sélectionné et a commencé ses activités en 2017. Compte tenu des précipitations particulièrement intenses et des niveaux d'eau élevés, une partie du parc s'est trouvée inondée. Cette première saison s'est donc révélée difficile pour le nouvel exploitant.

8 

terrains de camping

6 

plages

 2 promenades panoramiques

Long Sault & 1000 Islands Parkway

s'étendent sur plus de 200 kms



## Terrains de camping et plages

Les pluies excessives au printemps et au début de l'été ont provoqué une inondation des sites de camping, engendrant la fermeture de certains d'entre eux, un bris catastrophique de deux champs d'épuration et des dommages à plusieurs routes. Au total, plus de 230 emplacements de camping (14,6 %) ont été inutilisables durant la plus grande partie de la saison. Les plages et les routes à l'intérieur des terrains de camping ont subi une érosion importante. L'activité a subi une baisse de 15 %, soit 26 000 nuitées de camping. La réparation des champs d'épuration en est actuellement à la phase de planification.



## Marina du parc Crysler

La marina du parc Crysler, qui dispose de 256 embarcadères, a terminé la saison en accusant une baisse de 9 % de ses activités. La phase 1 de la transition d'un processus papier vers un système pour points de vente avec réservation numérique s'est bien déroulée. Le système de réservation accessible à toute heure et tous les jours de la semaine inclut à présent les emplacements de camping pour VR et les chalets. L'inclusion des commodités du camping dans le système de réservation améliorera également la promotion du lieu et accroîtra les taux d'occupation.

## Terrain de golf Upper Canada

Un nouveau distributeur d'aliments et de boissons, O'Neil's on the Green, a été engagé juste à temps pour l'ouverture de la saison et le pavillon a été fraîchement repeint. Les deux initiatives ont reçu un très bon accueil des clients.

Les Jeux olympiques spéciaux ont tenu un tournoi de golf réunissant plus de 110 participants et ayant recueilli 25 000 \$. Le temps automnal superbe a permis au club de golf Upper Canada de compenser les pertes de début de saison, n'accusant finalement qu'une baisse de 6 % de ses activités par rapport à 2016-2017.

## Skywood Eco Adventure

Skywood a achevé sa première saison d'exploitation à temps plein en 2017-2018. Le nombre de visiteurs a augmenté de 10 % par rapport à la saison 2016-2017 et des modifications opérationnelles ont été partiellement mises en œuvre durant la saison afin d'améliorer les profits et la rentabilité. Les flux de clients ont été revus et des modifications ont été apportées afin de les simplifier et de diminuer l'attente. Une planification judicieuse des heures de travail du personnel a également permis au parc d'optimiser la présence des employés en fonction de la demande des clients.

L'écoparc d'aventure continue de travailler de concert avec les conseils scolaires de la région afin de développer le marché des activités avec les écoles et les groupes au printemps et à l'automne.



# Services généraux

La CPSL a publié une demande de propositions concurrentielles pour obtenir les services d'un nouveau vérificateur à compter de l'exercice 2017-2018. À l'issue du processus, le cabinet KPMG a été sélectionné pour fournir les services d'audit nécessaires.

À l'automne de 2017, l'Agence du revenu du Canada a terminé une vérification de la TVH. Cette vérification s'est déroulée sans difficulté et dans les délais prévus, et aucun problème n'a été relevé.

## **La CPSL continue de chercher des moyens de parvenir à plus d'efficacité et de rentabilité.**

L'optimisation et l'automatisation des processus opérationnels se poursuivent et demeurent prioritaires aux Services généraux. Nous avons mis en œuvre plusieurs projets, notamment la configuration système initiale pour l'automatisation des approvisionnements, des comptes créditeurs et des dépenses électroniques. Nous avons procédé à l'intégration du SGRH et de la Paye au système Sage, en plus de terminer l'optimisation des données afin d'obtenir une meilleure circulation de l'information pour les activités touchant les ressources humaines et la paye. Nous avons également intégré au SGRH du Sage un système automatisé des présences et des heures de travail (Insperity), nous permettant encore une fois d'obtenir une meilleure circulation de l'information concernant les rapports de temps du personnel et la paye.

Dans deux cas, les honoraires de service ont été renégociés à la baisse à la fois pour les services bancaires et les services de paiement en ligne. Compte tenu de la croissance rapide des honoraires en ligne pour les transactions par carte de crédit et carte de débit, il est important, dans nos efforts pour juguler l'augmentation des coûts, d'obtenir cette baisse des frais de traitement et droits mensuels.

Le réseau de la technologie de l'information a été élargi et comprend maintenant les services sans fil de Skywood, du parc de la baie de Brown et de la marina du parc Chrysler. Le port de plaisance a ainsi pu mettre en œuvre un nouveau système de gestion de la marina qui facilitera un meilleur suivi des clients versant des droits de bassin saisonniers ou de visite, tout en automatisant les fonctions de vente au détail et de points de vente.

Nous avons également apporté des améliorations à la sécurité, en plus des systèmes de vidéosurveillance dans tous les parcs de l'ensemble de la CPSL, ce qui permet une télésurveillance en temps réel des emplacements. Au cours du projet, nous avons apporté aux installations de télécommunications des perfectionnements majeurs par l'ajout d'armoires de télécommunications et d'un câblage de l'infrastructure-réseau.

Le module du site Web servant au recrutement a été réaménagé et amélioré pour accroître les fonctionnalités et les services dans les deux langues officielles. Les gestionnaires et surveillants ont tous terminé la formation en leadership. Cette formation portait sur les qualités de chef, l'encadrement, les styles de communication, la résolution des conflits, la médiation et la création d'un esprit d'équipe.



# Marketing

**En 2017, la CPSL a réorienté ses efforts sur le marché du tourisme après une absence de plusieurs années. Elle était présente à Rendez-Vous Canada et elle a organisé une mégatournée de familiarisation de Destination Canada avec 29 voyageurs étrangers qui ont visité Fort Henry et le pénitencier de Kingston.**

Les concours lancés périodiquement dans les médias sociaux ont entraîné une hausse de la participation et du rayonnement. Ainsi, dans le cadre de trois concours sur Facebook, nous avons obtenu plus de 562 600 consultations et plus de 4 800 entrées. Le nouveau spectacle dramatique intitulé « Eve of Confederation », à Upper Canada Village, a suscité plus de 4 millions de consultations de la page du Village et les médias sociaux rémunérés ont donné 1,8 million de consultations sur Facebook. Consciente de l'importance du marketing sur les médias sociaux, la CPSL a ajouté un deuxième poste d'administrateur des médias sociaux et du Web pour donner plus d'importance aux expériences offertes par les parcs et les installations de loisirs.

L'équipe du service à la clientèle a constaté une hausse de 14 % des demandes de renseignements par courriel et clavardage ainsi qu'un volume d'appels téléphoniques majoré de 7 % par rapport à 2016.

L'injection de fonds en tant que destination touristique à partir du produit net des visites guidées du pénitencier de Kingston a permis à la CPSL de s'associer avec Tourisme Kingston et Destination Ontario dans le but de préparer une vaste campagne de publicité « Where Am I / Où suis-je? ».

Le premier volet de la campagne, qui s'est déroulé à l'automne 2017, a connu un vif succès, la partie numérique donnant 18,5 millions de consultations à 9 millions de visiteurs uniques, générant 36 779 clics, donnant un taux global de clics publicitaires (TCP) de 0,20 %. PHD Programmatic a offert accessibilité et envergure, représentant 55 % des consultations initiales prévues pour les utilisateurs uniques et 74 % des consultations en vidéo pour les visiteurs uniques. Le volet social tarifé de la campagne a généré globalement 31 431 clics sur les liens, donnant un TCP-W de 0,84 % – soit bien supérieur au taux repère de clics liens de l'industrie, qui est de 0,38 %. La campagne a dépassé le taux de référence de participation de 0,54 %, générant un taux de participation exceptionnellement élevé de 6,08 %, surtout en raison d'idées originales au niveau de la vidéo, ce qui suscite habituellement plus d'intérêt.

Les vidéos ont donné de bien meilleurs résultats que les images, globalement, avec un taux de participation supérieur de 8,08 %, comparativement aux images qui se situaient à peine au-dessus de 0,77 % en moyenne. Les utilisateurs ont généré 33 % plus de clics que les utilisatrices au cours de la campagne. Les appareils mobiles étaient les principaux instruments de rayonnement, avec plus de 95 % de la diffusion vers les utilisateurs passant par les appareils mobiles. Une deuxième campagne plus exhaustive comportant des messages à la télévision et des stratégies numériques sera lancée au printemps de 2018, en vue d'une promotion plus soutenue et du lancement de la saison touristique.

L'un des avantages de la création de la campagne « Where Am I / Où suis-je? » est l'acquisition de vidéos et d'actifs photographiques de qualité.

La CPSL dispose d'excellents actifs visuels qui, au cours des années à venir, serviront à divers titres, des médias sociaux aux campagnes de publicité, en passant par le site Web.

# Objectifs opérationnels pour l'exercice

## VALEURS, CONVICTIONS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX

- ▶ La réussite passe par l'excellence à présenter et à faire la promotion d'attractions et d'installations de qualité ainsi que par des points de vente au détail équivalant à ceux du secteur privé, qui vont de pair avec ces derniers plutôt que de leur faire concurrence.
- ▶ La CPSL joue un rôle capital dans l'évolution du tourisme dans l'Est de l'Ontario, d'une part par l'excellence dont elle fait preuve dans la présentation et la promotion de ses attractions et installations et, d'autre part, par sa contribution à l'établissement de programmes régionaux qui répondent aux demandes des marchés de tourisme.
- ▶ Sa plus grande force pour les années à venir doit faire fond sur le leadership et la motivation de son personnel ainsi que sur des commissaires, des employés et des collectivités qui travaillent ensemble.
- ▶ La CPSL est déterminée à répondre aux besoins de ses visiteurs en assurant la prestation de services et en misant sur la courtoisie.
- ▶ La CPSL est résolue à communiquer efficacement avec les visiteurs, les employés, les dirigeants communautaires, les associations, les exploitants d'entreprises touristiques du secteur privé et le personnel du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.
- ▶ La CPSL croit que l'élaboration et la mise en œuvre d'une image d'entreprise unique renforceront la sensibilisation du public à la CPSL en tant que société unifiée offrant des programmes et installations distincts, et que cette image servira de pierre angulaire de la commercialisation, en plus d'être une source de fierté pour le personnel.
- ▶ La CPSL s'engage à gérer ses attractions, ses installations et services de façon responsable et éthique.
- ▶ La CPSL s'engage à respecter les principes énoncés dans sa vision d'entreprise. Cette vision orientera la planification et les nouvelles initiatives de la Commission, facilitera l'établissement des priorités pour les programmes existants et préparera le terrain pour les activités de collaboration organisées avec le secteur privé et d'autres intervenants.

## OBJECTIFS

- Encourager et promouvoir l'industrie du tourisme dans l'Est de l'Ontario à longueur d'année afin que la population de la région et l'ensemble de la province puissent en récolter les avantages économiques.
- Acquérir, protéger, créer et entretenir les ressources historiques et récréatives au sein de la sphère de compétence de la CPSL dans l'intérêt de la population de l'Ontario et pour le plaisir des personnes visitant la province.
- Gérer les lieux historiques, les terrains de camping, les promenades, les aires de loisirs et les autres installations qui renforcent la contribution de la CPSL au développement touristique, aux loisirs, à l'apprentissage et à la conservation du patrimoine.
- Fournir les services et installations de la CPSL en visant un haut niveau d'excellence afin de satisfaire les visiteurs sur les plans récréatif et éducatif.

## Niveaux de dotation en personnel

EFFECTIF SOMMAIRE	2017 2018	2016 2017
<b>Postes permanents à temps plein</b>	41	34
<b>Postes permanents à temps partiel</b>	12	14
<b>Postes saisonniers</b> en moyenne 5 à 6 mois par année	154	156
<b>Étudiants</b> en moyenne 4 mois par année	252	252
<b>Effectif total</b>	<b>459</b>	<b>456</b>

# Piliers stratégiques

## I Établir une culture axée sur la santé, la sécurité et l'environnement

La CPSL continuera d'instaurer une culture « sécurité d'abord » afin de créer un environnement de travail sain où les employés se sentent en sécurité en tout temps et où les activités ont des répercussions environnementales minimales sur tous les sites qu'elle exploite. Les Indicateurs de rendement en matière de sécurité (IRS) et l'analyse des causes fondamentales éclaireront les progrès à cet égard. Le plan d'accessibilité pluriannuel mis au point par la CPSL permettra à celle-ci de s'assurer qu'elle satisfait aux exigences de l'Ontario en matière d'accessibilité et qu'elle lève les obstacles. Enfin, le Comité du mieux-être de la CPSL encouragera le personnel de la Commission à adopter des habitudes qui favorisent leur mieux-être et les fera connaître.

## II Devenir autonome sur le plan opérationnel

La CPSL continuera d'améliorer son rendement général en mettant l'accent à la fois sur la production de recettes et la conformité à un modèle axé sur les marges. Elle élaborera et mettra en œuvre des pratiques d'amélioration continue durables en vue de réduire constamment les coûts, d'éliminer le gaspillage, d'améliorer la qualité et d'accroître la flexibilité dans l'ensemble de ses unités opérationnelles. Elle continuera de veiller à respecter son budget en ayant recours à des analyses des écarts, à des outils

de mesure et à des méthodes de reddition de comptes afin d'améliorer son rendement financier global. De plus, elle s'efforcera sans cesse de lutter contre l'inflation en apportant des améliorations à sa structure des coûts.

## III Optimiser et équilibrer les ressources et les bénéfices

La CPSL optimisera et équilibrera les ressources et les bénéfices afin d'assurer la qualité des produits, la satisfaction de la clientèle et une rentabilité accrue. Elle continuera d'offrir à ses clients actuels et potentiels un vaste éventail de produits et de services concurrentiels à l'intérieur des sites historiques nationaux et dans le secteur des parcs et des attractions récréotouristiques. Elle déploiera des efforts pour être perçue comme une innovatrice dans l'industrie touristique grâce à sa créativité exceptionnelle, à sa polyvalence et à ses capacités, et en mettant l'accent sur des programmes et des événements spéciaux à haut rendement qui enrichiront l'expérience des visiteurs. Le réinvestissement des gains opérationnels pour soutenir la qualité des produits, l'excellence de l'expérience touristique offerte ainsi que la croissance et l'amélioration des programmes et de la gamme de produits contribuera à assurer la viabilité organisationnelle et financière. La préservation de sites patrimoniaux centraux demeure primordiale, et la CPSL examine la valeur patrimoniale de nouveaux produits et services dans la mesure où ceux-ci n'entraînent pas la dilution des produits de base.

## IV Accroître et élargir la clientèle

Les investissements faits pour rehausser la qualité des produits, offrir des activités spéciales, mettre en œuvre des programmes thématiques les jours de la semaine comme le week-end, améliorer le « rapport qualité-prix » perçu et renforcer l'image de marque de la CPSL seront réorientés de façon à favoriser l'expansion des marchés provinciaux, nationaux et internationaux ainsi que la pénétration des marchés régionaux.

## V Constituer une main-d'œuvre talentueuse et mobilisée

La CPSL excelle quand il s'agit d'attirer, de former et de maintenir en poste du personnel compétent et flexible à l'appui d'une organisation au rendement élevé qui est constamment en évolution. À cette fin, elle exercera un leadership plus soutenue et mobilisera le personnel. Sa priorité restera d'investir dans l'établissement d'une culture d'amélioration continue et de responsabilisation personnelle. L'investissement dans la formation continue des employés se poursuit, et ce, pour toutes les catégories de perfectionnement professionnel. Une meilleure capacité à servir des visiteurs internationaux dans leur langue est à considérer.

**La CPSL appuie ses activités sur des piliers stratégiques, mis à jour en novembre 2017.**

## Rendement d'exploitation des attractions touristiques

Remarque : les montants précédents sont en milliers de dollars.

ATTRACTION	2017 2018	2016 2017	2017 2018	CONTRÔLE 2017	2015 2016
<b>Fort Henry</b> droits d'entrée/locations	126	157	(31)	(20) %	101
<b>Upper Canada Village</b> droits d'entrée/locations	270	213	57	27 %	220
<b>Parks</b> nuitées/droits d'entrée	142	168	(26)	(15) %	144
<b>Terrain de golf Upper Canada</b> parties de golf/locations	17	18	(1)	(6) %	16
<b>Skywood Eco Adventure Park</b> droits d'entrée	11	10	1	10 %	0
<b>Kingston Pen Tours</b> droits d'entrée	105	60	45	75 %	0
<b>Total excluant la marina du parc Chrysler</b>	<b>671</b>	<b>626</b>	<b>45</b>	<b>7</b>	<b>481</b>
<b>Marina du parc Chrysler</b> longueur amarrée ou entreposée en pieds linéaires	1 508	1 666	(158)	(9)	1 647
<b>Total incluant la marina du parc Chrysler</b>	<b>2 179</b>	<b>2 292</b>	<b>(113)</b>	<b>(5)</b>	<b>2 128</b>



# Rendement Financier

## EXPLOITATION

En 2017-2018, la CPSL a réalisé des produits d'exploitation se chiffrant à 16,047 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 3,021 millions par rapport à l'exercice 2016-2017. La somme ci-dessus inclut les recettes générées par les visites guidées du pénitencier de Kingston, de 4 285 millions de dollars.

La CPSL a en outre reçu du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport la somme de 6,623 millions de dollars à titre de subvention d'exploitation, laquelle a été réduite de 500 000 \$ par rapport à l'exercice précédent, alors qu'elle s'élevait à 7,123 millions. Elle a également obtenu du financement sous forme de subventions de la part de Fêtons l'Ontario totalisant 97 750 \$ et du Programme Expérience Été atteignant 65 538 \$.

La CPSL a déboursé la somme de 769 000 \$ provenant de sa réserve interne assujettie à des restrictions aux fins de la réalisation de projets de priorité stratégique (p. ex. Lumina Borealis, écoparc d'aventure Skywood, Pumpkinferno, chalets pour campeurs, série de concerts Chill on the Hill/Adrénaline sur la colline, séquence vidéo et mises à niveau du système électrique pour réduire les coûts). Il importe de mentionner que la réserve interne assujettie à des restrictions est le seul moyen dont dispose la CPSL pour engager des sommes à l'interne afin d'ajouter ou d'améliorer des produits, des programmes et des événements.

## DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

La CPSL assure la gestion de 7 000 acres de terre qui s'étirent sur plus de 200 km entre Kingston et la limite du Québec, le long du fleuve Saint-Laurent. Elle y exploite deux attractions touristiques patrimoniales, 14 parcs et terrains de camping, deux promenades, un sentier récréatif de grande distance, un sanctuaire faunique, un parc d'activités aériennes, un terrain de golf, une marina ainsi que des magasins de détail et des boutiques de cadeaux.

La valeur des immobilisations amorties de la CPSL, mises à part les terres et les routes, s'élève à 40,8 millions de dollars. La CPSL et le ministère ont mis en place un processus pour assurer l'entretien de ces biens immobilisés considérables. Ils effectuent le suivi de l'âge et de l'état de ces biens au moyen du Système d'information sur la gestion des biens du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, ce qui leur permet d'établir ensuite la priorité des projets de réparation des immobilisations. Ainsi, près de 13,9 millions de dollars sont affectés à des projets de réparation s'inscrivant dans les priorités urgentes du Système d'information sur la gestion des biens (critique à l'heure actuelle, exigences de conformité au code, santé et sécurité, défaillance imminente) et près de 32,4 millions de dollars le sont à d'autres projets de réparation hautement prioritaires.

En 2017-2018, la CPSL a reçu du ministère 5,041 millions de dollars pour le financement d'immobilisations et elle a affecté des fonds à un certain nombre de projets hautement prioritaires, dont une subvention de 120 000 \$ pour améliorer les commodités à l'intention des cyclistes le long du sentier riverain. Parmi ces projets en figuraient certains visant la conformité aux lois et exigences réglementaires, d'autres considérés comme étant essentiels pour assurer la sécurité du personnel et des visiteurs aux sites récréatifs et patrimoniaux, et d'autres liés aux travaux d'immobilisations indispensables aux activités courantes (modernisation et production de recettes).

Au nombre des projets achevés, il convient de souligner les suivants : réparation et remplacement des fosses septiques; entretien structurel à Fort Henry; modernisation des installations sanitaires; entretien du système de distribution d'eau; entretien et réparation des routes; réhabilitation des forêts; réparation des quais; stabilisation des rives; réparation des conduites de drainage; infrastructure de sécurité; réparation de la structure des bâtiments patrimoniaux; travaux de modernisation des systèmes électriques et des appareils de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC); nouveaux biens d'équipement et nouvelle machinerie; entretien et réparation des bâtiments et de l'équipement; accessibilité accrue; remplacement du matériel de programme; projets touchant l'infrastructure des technologies de l'information.

## Activités d'approvisionnement

Le tableau ci-dessous indique le volume d'activités d'approvisionnement en 2017-2018, y compris le nombre de bons de commande émis et leur valeur monétaire.

	T1		T2		T3		T4		Total	
	QUANTITÉ	\$	QUANTITÉ	\$	QUANTITÉ	\$	QUANTITÉ	\$	QUANTITÉ	\$
<b>Exploitation</b>	551	2 037 143	375	1 927 295	222	1 511 741	131	725 327	1 279	6 201 507
<b>Immobilisations</b>	132	1 287 622	116	226 859	117	1 156 023	217	2 357 360	582	5 027 864
<b>TRI</b>	19	902 238	39	432 900	5	62 781	6	54 516	69	1 452 435
<b>PK</b>	36	629 979	25	591 020	6	130 807	4	122 087	71	1 473 893
<b>Total</b>	738	4 856 982	555	3 178 073	350	2 861 352	358	3 259 291	2 001	14 155 698

Remarque : Les dépenses ne couvrent pas les salaires et avantages sociaux, ni la contribution à Centraide.

# Responsabilité de la direction pour la production de rapports annuels

La direction de la Commission des parcs du Saint-Laurent est responsable de la production d'états financiers et de tout élément d'information contenu dans ces états. La direction a préparé les données conformément au cadre mentionné à la remarque 2 dans les états financiers vérifiés, joints.

Les états financiers incluent des montants basés sur les meilleures estimations et des appréciations. La direction a calculé ces montants de manière raisonnable, veillant à ce que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants.

La direction maintient un système de contrôles internes sur les plans comptable et administratif qui est conçu pour offrir une assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que les actifs de la Commission sont bien comptabilisés et adéquatement protégés.

La Commission des parcs du Saint-Laurent doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et assume sa responsabilité en ce qui a trait à l'examen et à l'approbation des états financiers.

Le conseil rencontre périodiquement la direction pour discuter des résultats financiers, des questions de vérification et des enjeux liés aux rapports financiers, en plus de s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités. Le conseil passe en revue les états financiers avant d'en recommander l'approbation.

Les états financiers ont été vérifiés par KPMG, le vérificateur externe nommé par la Commission, et ils l'ont été conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, au nom de la Commission, de la ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport, et de la vérificatrice générale de l'Ontario. KPMG dispose d'un droit d'accès direct et totalement libre aux dossiers de la Commission, en plus de pouvoir librement s'adresser au conseil des commissaires, sans la présence de membres la direction, pour discuter de la vérification et des observations relatives à l'intégrité des rapports financiers de la CPSL.



**Ronald Holgerson**

Administrateur général  
et chef de la direction par intérim

COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT



**Al Adibi**

Directeur, Services généraux

COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT



## Commission des parcs du Saint-Laurent

# ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2018

- 18 Rapport des auditeurs indépendants
- 20 État de la situation financière
- 21 État des résultats
- 22 État de l'évolution des actifs nets
- 23 État des flux de trésorerie
- 24 Notes afférentes aux états financiers



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
863, rue Princess  
Bureau 400  
Kingston ON K7L 5N4  
Canada  
Téléphone 613-549-1550  
Télécopieur 613-549-6349

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux commissaires de la Commission des parcs du Saint-Laurent, à la ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et à la vérificatrice générale de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission des parcs du Saint-Laurent, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, les états des résultats, l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

À la note 2, on indique que les immobilisations corporelles, y compris les terrains, acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 1994 sont comptabilisées à la valeur nominale. Qui plus est, les immobilisations acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 2009 au moyen de fonds publics provinciaux ont été passées en charges au lieu d'être capitalisées. À cet égard, les états financiers ne sont pas conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les effets de ces dérogations sur les états financiers de 2018 et de 2017 n'ont pas encore été déterminés.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuelles dérogations dont il est question au paragraphe précédent, les présents états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission des parcs du Saint-Laurent au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de ses flux de trésorerie et des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Autre*

La vérification des états financiers de la Commission des parcs du Saint-Laurent au 31 mars 2017 et pour l'exercice clos à cette date a été effectuée par un tiers qui a émis, le 28 juin 2017, une opinion avec réserve à leur égard, pour le motif exposé au paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Kingston (Canada)

Le 21 juin 2018

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

État de la situation financière

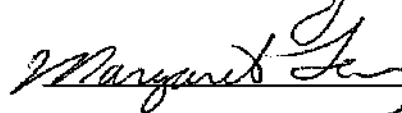
Au 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017  
(en milliers de dollars)

	2018	2017
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 012 \$	7 211 \$
Débiteurs	2 037	2 617
Stocks	533	401
Charges payées d'avance	94	107
	<u>10 676</u>	<u>10 336</u>
Immobilisations corporelles (note 3)	40 828	41 521
Coûts des terrains reportés (note 6)	41	41
	<u>51 545 \$</u>	<u>51 898 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 128 \$	3 211 \$
Apports reportés (note 4)	1 950	2 244
	<u>4 878</u>	<u>5 455</u>
Apports reportés – immobilisations corporelles (note 5)	34 957	35 132
Montant due à la province de l'Ontario (note 6)	300	300
Indemnités de départ et avantages sociaux futurs (note 7)	1 102	815
Actifs nets		
Non affectés	3 558	3 558
Grevé d'affectations internes (note 8)	6 750	6 638
	<u>10 308</u>	<u>10 196</u>
Engagements (note 14)		
	<u>51 545 \$</u>	<u>51 898 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

Approuvé au nom du conseil des commissaires :

 commissaire

 commissaire

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017  
(en milliers de dollars)

	Non affectés	Grevé d'affectations internes (note 8)	Total 2018	Total 2017
<b>Produits d'exploitation :</b>				
Droits d'entrée (note 12)	9 214 \$	344 \$	\$9 558 \$	6 278 \$
Camping	3 749	–	3 749	3 857
Recettes brutes tirées des activités de vente de détail (note 9)	978	–	978	905
Terrain de golf	391	–	391	409
Concession et site	449	–	449	468
Commandites	150	–	150	227
Utilisation des quais et stockage à la marina	525	–	525	558
Produits financiers	79	–	79	70
Divers	149	19	168	254
	15 684	363	16 047	13 026
<b>Charges d'exploitation :</b>				
Traitements, salaires et avantages sociaux (note 11)	13 544	146	13 690	11 730
Services	4 873	418	5 291	4 804
Fournitures et matériel	1 497	219	1 716	1 724
Transport et communication	179	–	179	119
Amortissement des immobilisations corporelles	6	880	886	793
Entretien d'immobilisations corporelles	–	–	–	90
Prestation du programme – Centraide KFL&A (note 12)	1 221	–	1 221	322
Divers	17	–	17	15
	21 337	1 663	23 000	19 597
<b>Autres produits (charges) :</b>				
<b>Financement provincial :</b>				
Opérationnel	7 065	–	7 065	7 522
Remise à neuf	4 250	–	4 250	5 442
Revitalisation	1 346	–	1 346	1 500
Autre financement	178	–	178	178
	12 839	–	12 839	14 642
<b>Remise à neuf :</b>				
Charges	2 408	–	2 408	3 847
Amortissement des immobilisations corporelles	1 842	–	1 842	1 606
	4 250	–	4 250	5 453
<b>Revitalisation</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles	1 346	–	1 346	1 500
<b>Autres charges :</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles	178	–	178	178
<b>Financement opérationnel du gouvernement provincial</b>				
	7 065	–	7 065	7 511
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>1 412 \$</b>	<b>(1 300)\$</b>	<b>112 \$</b>	<b>940 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

États de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017  
(en milliers de dollars)

	Non affectés	Grevé d'affectations internes (note 8)	Total 2018	Total 2017
Solde au début de l'exercice	3 558 \$	6 638 \$	10 196 \$	9 256 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 412	(1 300)	112	940
Virement interne (note 8)	(1 412)	1 412	–	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 558 \$</b>	<b>6 750 \$</b>	<b>10 308 \$</b>	<b>10 196 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers résumés



# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017  
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	112 \$	940 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 252	4 077
Amortissement des apports en capital reportés	(5 411)	(3 473)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	–	(53)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	583	(681)
Stocks	(132)	(26)
Charges payées d'avance	13	8
Créditeurs et charges à payer	(283)	1 268
Apports reportés	(294)	859
Indemnités de départ et avantages sociaux futurs	286	(144)
	(874)	2 775
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Apports en capital reportés	5 236	2 454
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 561)	(4 751)
Cession d'immobilisations corporelles	–	105
	(3 561)	(4 646)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	801	583
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	7 211	6 628
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	8 012 \$	7 211 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers résumés

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Lois applicables

La Commission des parcs du Saint-Laurent (la « Commission ») est une personne morale provinciale sans capital-actions et une société d'État. Elle est assujettie à et régie par la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent en vigueur en Ontario. La Commission exploite plusieurs parcs, sites historiques et autres installations situés sur les terres de la Couronne de l'Ontario, dont Upper Canada Village et Fort Henry, visant à offrir un milieu propice aux activités récréatives et touristiques aux résidents et aux visiteurs de la province de l'Ontario (la « province »). La Commission est exempte d'impôt fédéral et provincial sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)(d) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

## 2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public figurant dans le Manuel de comptabilité pour le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). La Commission a choisi d'appliquer uniquement les recommandations des normes comptables applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public figurant aux chapitres SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité pour le secteur public. L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté puisque ceux-ci ont été inexistantes.

### a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Commission consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent fréquemment entre le positif et le négatif, ainsi que les placements ayant une échéance maximale de trois mois à partir de la date d'acquisition ou encaissables sans pénalité en tout temps.

### b) Constatation des produits

La Commission applique la méthode comptable du report pour comptabiliser les apports. Ainsi, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les recettes de la vente au détail sont constatées lorsqu'il existe une preuve qu'une entente existe, que le client a pris possession du bien, que le prix est déterminé ou déterminable et que leur réception est raisonnablement assurée.

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### b) Constatation des produits (suite)

Les produits tirés des droits d'entrée, du camping, du terrain de golf, des concessions et des locations sur les sites, des commandites et de l'utilisation des quais et du stockage à la marina sont comptabilisés conformément à l'entente en vigueur entre les parties, lorsque les services sont rendus, que les frais sont déterminés ou déterminables et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement sont comptabilisés à la date de la transaction et les revenus qui en découlent sont comptabilisés au moyen de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de placement comprennent les intérêts, lesquels sont comptabilisés sur la base de la répartition du temps.

### c) Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, y compris les terrains, acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 1994 sont comptabilisées à la valeur nominale. Les immobilisations acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 2009 au moyen de fonds publics provinciaux ont été passées en charges au lieu d'être capitalisées. Les immobilisations corporelles acquises au moyen de fonds publics provinciaux après le 1<sup>er</sup> avril 2009 ont été capitalisées au coût.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire d'après les durées de vie utile estimatives suivantes :

Actif	Vie utile
Immeubles et autres structures	20 à 40 ans
Améliorations foncières	15 ans
Expositions	10 ans
Machinerie, matériel et outils	5 ans
Véhicules	5 à 10 ans
Systèmes informatiques et licences	3 à 5 ans
Mobilier et équipement de bureau	3 à 5 ans
Structures	5 ans

Les subventions sous forme d'immobilisations corporelles reçues par la Commission sont reportées et amorties à des taux qui compensent l'amortissement comptabilisé sur l'immobilisation corporelle connexe.

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### d) Immobilisations corporelles (suite)

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Commission, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Les coûts engagés pour de grands projets d'immobilisations sont classifiés séparément dans le poste « Immobilisations en cours » jusqu'à l'achèvement du projet. Une fois le projet terminé, les coûts sont transférés à la catégorie d'immobilisation appropriée et l'amortissement peut débuter.

### e) Traitements, salaires et avantages sociaux

Les présents états financiers reflètent les coûts liés aux traitements, aux salaires et aux avantages sociaux attribués par la province aux membres de la fonction publique de l'Ontario (« FPO ») qui prennent part aux activités de la Commission.

### f) Accumulation des indemnités de départ

Les employés réguliers de la FPO ont droit à une semaine d'indemnités de cessation d'emploi par année de service, à concurrence de six mois de paye, en cas de décès, de retraite, de mise à pied après une année de service continue ou pour tout autre motif après cinq années de service continu autre que le congédiement justifié et l'abandon de poste. Les employés occupant un poste à durée déterminée et ayant accumulé plus de cinq saisons de service continu n'ont droit à cet avantage que si l'employeur met fin à l'emploi. La Commission comptabilise l'obligation au titre des sommes dues aux employés réguliers. Les obligations potentielles au titre des sommes dues aux employés occupant un poste à durée déterminée sont constatées seulement lorsque l'emploi prend fin.

### g) Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

La Province indemnise les employés de la FPO par le biais de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). Les rajustements à l'obligation estimative au titre de la CSPAAT – s'il y a lieu – sont constatés dans l'exercice au cours duquel les calculs d'aide financière sont divulgués à la Commission par la CSPAAT.

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### h) Régime de pension

La Province verse des prestations de retraite à ses employés admissibles membres de la FPO par l'entremise du régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Ces régimes sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Étant donné que la Commission ne possède pas suffisamment de renseignements pour appliquer les principes comptables des régimes à prestations déterminées, les régimes sont traités comme des régimes de retraite à cotisations déterminées et les cotisations annuelles de la Commission sont passées en charge. Conformément à la Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, tout déficit relevé dans la caisse de retraite doit être prélevé sur le Trésor de la province de l'Ontario; par conséquent, aucune tentative n'a été faite pour calculer une éventuelle somme à verser au titre du passif non capitalisé (le cas échéant) de ces régimes de pension.

### i) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Commission a choisi de comptabiliser tous ses placements à la juste valeur.

Les placements à court terme sont mesurés à la juste valeur sans modification, et ce, même si des coûts de transaction s'appliquent au moment de la vente ou de l'aliénation. Toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Commission détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, elle ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, la Commission comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### j) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

## 3. Immobilisations corporelles

			2018	2017
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immeubles et autres structures	19 855 \$	3 765 \$	16 090 \$	161 432 \$
Améliorations foncières	12 914	3 208	9 706	9 973
Expositions	7 139	4 251	2 888	3 609
Machinerie, matériel et outils	4 327	2 536	1 791	1 938
Véhicules	4 480	2 949	1 531	1 447
Systèmes informatiques et licences	3 041	2 330	711	729
Mobilier et équipement de bureau	1 797	1 482	315	169
Structures	11 591	3 795	7 796	6 657
Immobilisations en cours	–	–	–	567
	65 144 \$	24 316 \$	40 828 \$	41 521 \$

Au 31 mars 2017, le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations se chiffraient respectivement à 61 584 \$ et 20 063 \$.

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

## 4. Apports reportés

	2018	2017
Droits d'entrée prépayés et camping	1 490 \$	1 479 \$
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport - financement pour remise à neuf :		
Solde au début de l'exercice	765	–
Cotisations	4 922	7 001
Charges	(5 687)	(6 236)
Solde à la fin de l'exercice	–	765
Visites du pénitencier de Kingston - marketing de destinations (note 12)	460	–
	1 950 \$	2 244 \$

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

## 5. Apports reportés – immobilisations corporelles

	2018	2017
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport - financement pour remise à neuf :		
Solde au début de l'exercice	14 263 \$	13 505
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 055	2 364
Amortissement	(1 842)	(1 606)
Solde à la fin de l'exercice	15 476	14 263
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport - financement pour revitalisation :		
Solde au début de l'exercice	17 398	18 898
Amortissement	(1 346)	(1 500)
Solde à la fin de l'exercice	16 052	17 398
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport - financement pour stimulation de l'infrastructure :		
Solde au début de l'exercice	3 471	3 649
Amortissement	(178)	(178)
Solde à la fin de l'exercice	3 293	3 471
Fêtons l'Ontario :		
Solde au début de l'exercice	–	99
Acquisition d'immobilisations corporelles	44	90
Amortissement	(4)	(189)
Solde à la fin de l'exercice	40	–
Programme d'infrastructure pour les cyclistes :		
Solde au début de l'exercice	–	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	106	–
Amortissement	(10)	–
Solde à la fin de l'exercice	96	–
	34 957 \$	35 132



# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

## 6. Payable à la province

Le 6 février 2013, la Commission a reçu un financement ponctuel à l'appui d'un programme de vente de terrains mené conjointement avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Il s'agit d'un financement sans intérêt et les fonds ont été versés à la condition que la somme soit remboursée une fois la(les) vente(s) terminée(s). Aucun frais n'a été engagé durant l'exercice (néant \$ en 2017) au titre de ce programme. Les coûts engagés durant l'exercice 2014 s'élevaient à 41 \$ et ont été capitalisés dans les coûts des terrains reportés, lesquels seront comptabilisés dans les activités associées aux recettes de vente connexes.

## 7. Indemnités de départ et avantages sociaux futurs

	2018	2017
Accumulation des indemnités de départ	638 \$	608 \$
Accumulation des prestations de la CSPAAT	464	207
	1 102 \$	815 \$

## 8. Actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne

Une partie de l'actif net a été grevée d'une affectation d'origine interne par le Conseil des commissaires, afin de financer les dépenses en immobilisations à venir. Pour l'exercice en cours, le Conseil des commissaires a approuvé une insuffisance des produits sur les charges de 1 300 \$ au titre de cette partie de l'actif grevée d'une affectation d'origine interne.

Le Conseil des commissaires a approuvé le transfert d'une somme de 1 412 \$ de l'état des résultats de 2018 au Fonds de réserve grevé à l'interne de la Commission, afin d'investir dans des programmes et des projets qui contribueront le mieux possible à assurer la viabilité financière et la continuité des activités de la Commission dans l'avenir.

## 9. Recettes brutes tirées des activités de vente au détail

Les recettes brutes tirées des activités de vente au détail comprennent ce qui suit :

	2018	2017
Activités de vente au détail	1 844 \$	1 833 \$
Coût des biens vendus	(866)	(928)
Recettes brutes tirées des activités de vente au détail	978 \$	905 \$

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

---

## 10. Opérations avec la province

Dans le cours normal des activités, les coûts des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite des employés ont été payés par le Secrétariat du Conseil de gestion de l'Ontario et ne sont pas inclus dans l'état des résultats de la Commission. Les autres opérations conclues avec la province de l'Ontario sont présentées ci-dessous et sont mesurées à leur valeur d'échange, tel qu'établi et accepté par les parties.

Le poste Crédeurs et charges à payer comprend une somme de 231 \$ (312 \$ en 2017) à verser au ministère des Finances en lien avec des charges salariales.

Au cours de l'exercice, la Commission a versé au ministère des Finances la somme totale de 13 627 \$ (12 631 \$ en 2017) en charges salariales brutes.

Le poste Charges d'exploitation – Services comprend une somme de 364 \$ (77 \$ en 2017) versée au ministère des Finances pour le paiement de divers services (publicité, impression de talons de paye, débits compensatoires pour services téléphoniques, services juridiques, évaluations environnementales et licences) et une somme de 12 \$ (13 \$ en 2017) versée à la Police provinciale de l'Ontario pour des services de sécurité.

Au cours de l'exercice, la Commission a versé au ministère des Transports la somme de 206 \$ (231 \$ en 2017) pour l'entretien de la promenade des Mille-Îles, laquelle est incluse dans le poste Charges d'exploitation – Fournitures et matériel, et la somme de 42 \$ (40 \$ en 2017) au ministère des Finances pour des produits d'assurance responsabilité civile et des licences provinciales.

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu en financement la somme de 12 839 \$ (14 328 \$ en 2017) du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, laquelle est incluse dans le poste Financement provincial.

Au cours de l'exercice, la Commission a versé au ministère des Richesses naturelles la somme de 10 \$ (néant \$ en 2017) pour l'achat de fournitures dans le cadre du programme Apprenez à pêcher, laquelle est incluse dans le poste Fournitures et matériel.

## 11. Régime de pension

Les cotisations de la Commission au RPRFP et à la Caisse de retraite du SEFPO pour l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevaient à 569 \$ (546 \$ en 2017) et sont incluses dans le poste Traitements, salaires et avantages sociaux.

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

## 12. Prestation du programme

Conformément à un accord d'exploitation conclu avec le conseil municipal de la ville de Kingston et portant sur l'acquisition de services contractuels en lien avec le programme saisonnier des visites du pénitencier de Kingston en 2017, la Commission a comptabilisé dans les présents états financiers de 2018 des recettes de droits d'entrée dans le cadre du programme s'élevant à 4 285 \$ (1 511 \$ en 2017) ainsi que des coûts de programme directs et imputés de 1 843 \$ (867 \$ en 2017), donnant lieu à des recettes nettes de 2 442 \$ (644 \$ en 2017) (précisons que c'est la Commission qui assume les risques et qui profite des avantages liés aux activités du programme). De ces recettes nettes, la Commission a inscrit une somme de 1 221 \$ (322 \$ en 2017) payée ou payable à Centraide Kingston, Frontenac, Lennox et Addington, ce qui représente la moitié des résultats nets d'exploitation du programme, conformément à l'accord conclu. L'autre moitié de la somme (1 221 \$) est inscrite à titre de contribution en marketing et devra être approuvée par la Commission et Tourisme Kingston. Au cours de l'exercice, des coûts de 761 \$ en marketing de destinations ont été approuvés et engagés de pair avec les 460 \$ restants inclus dans les contributions reportées à l'état de la situation financière, jusqu'à ce que les parties s'entendent et dépensent leur partie des fonds excédentaires.

## 13. Rémunération des membres

La rémunération totale des membres de la Commission était de 7 \$ (6 \$ en 2017).

## 14. Engagements

- a) La Commission s'est engagée, en vertu de contrats de location à long terme échéant à diverses dates entre octobre 2018 et juillet 2021, à verser certaines sommes. En vertu des conditions de ces contrats, elle devra verser les paiements minimums annuels suivants pour les quatre prochaines années :

2019	43 \$
2020	44
2021	13
2022	4
	<hr/>
	104 \$

- b) La Commission a conclu un contrat d'entretien à long terme avec le ministère de Transports en 1983. Un paiement annuel de 150 \$, rajusté en fonction de l'inflation, est effectué pour l'entretien de la promenade des Mille-Îles, et ce, jusqu'à ce que la Commission soumette par écrit un avis de cessation. Le cas échéant, l'avis devra être émis au moins huit mois avant la date de cessation du service. L'engagement pour l'exercice à venir s'élève à 207 \$.

# COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018  
(en milliers de dollars)

---

## 15. Gestion des risques

### a) Risque de crédit

La Commission s'expose à un risque de crédit sur les actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Commission a déterminé que les actifs financiers qui l'exposent le plus au risque de crédit sont les débiteurs, étant donné que le manquement de l'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières pour la Commission.

Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est jugé négligeable, car la contrepartie concernée est une banque réputée avec une cote de crédit externe de « placement de bonne qualité ».

Les soldes des comptes débiteurs sont gérés et analysés de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Commission au risque de créances douteuses est minime. Au 31 mars 2018, le solde de la provision pour créances douteuses était de néant \$ (néant \$ en 2017).

La direction de la Commission considère que les actifs financiers susmentionnés qui ne sont pas en souffrance ou considérés douteux sont de bonne qualité sur le plan du crédit.

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Commission représente le risque que la Commission éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Par conséquent, la Commission s'expose à un risque de liquidité sur l'ensemble des passifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière.

La Commission gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. Elle prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2017.

## 16. Adoption de nouvelles conventions comptables

Le 1<sup>er</sup> avril 2017, la Commission a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public suivantes : SP 2200, Information relative aux apparentés, SP 3420, Opérations interentités, SP 3210, Actifs, SP 3320, Actifs éventuels et SP 3380, Droits contractuels. L'adoption de ces normes n'a pas entraîné de changement de méthode comptable pour la Commission et n'a pas entraîné d'ajustement des états financiers au 1<sup>er</sup> avril 2017.